

OFFRE D'EMPLOI (REMPLACEMENT CONGÉ MATERNITÉ)

INTITULE DU POSTE : CHARGÉ.E DE L'ACTION CULTURELLE

DATE DE MAJ : 04/09/2023

Calendrier de recrutement et modalités de candidature :

- CV et LM détaillée intégrant des éléments de contexte relatifs aux enjeux du poste à adresser par courriel à recrutement@lautrecanalnancy.fr avant le 29 septembre 2023 à midi
- Information adressée par courriel dans la journée du 3 octobre 2023 aux personnes retenues pour un entretien
- Jury de recrutement en présentiel à L'Autre Canal à Nancy le 13 octobre 2023 entre 9h et 13h
- Information à l'attention de la personne retenue au plus tard le 16 octobre 2023 au soir
- Poste à pourvoir sur la période du 15 novembre 2023 jusqu'au 31 mars 2024 (date de prise de poste susceptible d'évoluer)
- La politique d'embauche de L'Autre Canal vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs

Bilan d'activité 2022 de L'Autre Canal disponible sur demande à recrutement@lautrecanalnancy.fr

STRUCTURE EMPLOYEUSE

L'Autre Canal (LAC) est un **Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles et constitué à Nancy en 2007 par trois partenaires publics** : l'État/ministère de la culture/Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, la Région Lorraine devenue Grand Est et la Ville de Nancy. Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité de l'hyper centre, il est doté d'un équipement conçu par le cabinet Anne-Françoise Jumeau Architectes - Périphériques (propriété de la Ville de Nancy) comprenant une grande salle (1293 places), un club (351 places) et quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action s'inscrit dans le quotidien, essentiellement dans ses murs mais aussi en divers lieux du territoire. **Disposant du label SMAC** (Scène de Musiques Actuelles) délivré par le ministère de la culture, L'Autre Canal déploie un projet artistique, culturel et territorial (PACT) dont les missions sont multiples et interdépendantes : **la diffusion** avec une centaine de concerts proposés annuellement et conjuguant têtes d'affiche et émergence notamment régionale ; **le soutien à la création** par la mise en œuvre régulière de résidences de création ou de production ; **l'accompagnement des pratiques musicales** au moyen de divers dispositifs de soutien au développement des artistes amateurs ou en voie de professionnalisation, de programmes de formations et par la mise à disposition des studios ; **l'action culturelle** par le déploiement de programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) à l'attention des habitants du territoire nancéen et de la jeunesse en particulier ; **la participation à la structuration de la filière musicale à l'échelle régionale et transfrontalière** par la contribution à de nombreux projets ambitieux intégrant la diversité des acteurs des musiques actuelles et par l'expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles ; **l'action territoriale** par la mise en place de nombreux partenariats avec une diversité de structures du champ culturel mais aussi d'autres secteurs pour conforter l'attractivité de l'établissement sur son territoire et coconstruire des actions singulières et innovantes. **L'inclusion, l'égalité, la citoyenneté et l'écologie** (IECE) sont par ailleurs des axes prioritaires du PACT de LAC. Sur le plan de ses ressources, la structure compte 25 salariés, une 50aine d'intermittents du spectacle régulièrement mobilisés, une 30aine de bénévoles actifs et dispose d'un budget global de l'ordre de 3M€ annuels. Son organigramme est composé d'une direction et de trois pôles transversaux chacun dotés d'une direction de pôle : le pôle Ressources, Prospective et Innovation (RPI), le pôle Artistique, Culturel et Territorial (ACT) et le pôle Technique, Logistique et Organisation (TLO).

IDENTIFICATION DU POSTE

- > **Type de poste** : CDD de droit privé
- > **Catégorie d'emploi** : Non cadre
- > **Convention collective applicable** : CC nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)
- > **Filière** : Communication-Relations publiques-Action culturelle
- > **Positionnement conventionnel** : Groupe 5
- > **Quotité de temps de travail** : 100% (35 heures)
- > **Organisation** : Gestion horaire ; temps de travail annualisé

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > **Pôle** : Artistique, Culturel et Territorial (ACT)
- > **Responsable hiérarchique direct** : Directeur du pôle ACT
- > **Encadrement hiérarchique** : Non
- > **Encadrement fonctionnel** : Oui, salariés et bénévoles de L'Autre Canal selon activités et projets déployés

DEFINITION SYNTHETIQUE

Sous la responsabilité du directeur du pôle ACT et dans une dynamique de travail collective au sein de ce dernier et plus largement de l'EPCC, le.la chargé.e de l'action culturelle a la responsabilité de coordonner et piloter l'activité d'EAC de LAC, s'inscrivant dans son PACT et en conformité avec le cahier des missions et des charges des SMAC. Il.Elle déploie son action dans des démarches partenariales et territoriales, dans le respect des droits culturels et en portant une attention aux personnes les plus éloignées du champ culturel. Il.Elle inscrit ces missions dans l'ensemble des chantiers transversaux et innovants conduits par l'établissement.

DESCRIPTION DES MISSIONS

> **Coordination et conduite du programme d'actions culturelles de L'Autre Canal**

- Formaliser les outils de médiation permettant le développement de la découverte de LAC et des rencontres d'équipes artistiques accueillies au bénéfice d'une diversité de personnes/publics, avec l'enjeu d'une transmission et d'une appropriation de ces derniers par divers salariés de la structure (mission développement des usagers notamment)
- Coordonner une programmation annuelle d'actions d'EAC en logique de parcours, à l'attention d'une diversité de personnes/publics, avec une priorité à porter à la petite enfance, à la jeunesse, à l'intergénérationnel, aux personnes en situation de handicaps et de forte vulnérabilité, dans le respect des droits culturels
- Inscrire la programmation d'EAC dans une démarche partenariale visant à la co-construction des projets, dans une diversité d'échelles territoriales (quartier Rives de Meurthe à Nancy, autres quartiers de la Ville, Métropole et territoires de Meurthe et Moselle), et en complémentarité étroites avec les autres acteurs culturels du territoire agissant en matière d'EAC
- Inscrire les actions d'EAC dans les dispositifs de soutien financier déployés par une diversité de structures publiques et privées (État, Région, Département, EPCI, Ville, fondations...); montage, suivi des demandes d'aides et participation aux diverses instances correspondantes (CTEAC, comités et commissions divers...)
- Contribuer à la programmation jeune public de la structure
- Suivre budgétairement et évaluer les projets relevant de la mission, dans le respect du cadre financier défini annuellement
- Suivre et coordonner les actions de prévention des risques auditifs en collaboration avec les réseaux régionaux et nationaux

> **Coopération étroite avec les autres missions du pôle ACT et celles des autres pôles de LAC**

- S'impliquer dans l'ensemble des instances, chantiers transversaux et temps forts relevant du pôle ACT visant à combiner étroitement les missions d'action culturelle avec celles relevant de la diffusion et de la création, de l'accompagnement artistique, de la structuration de la filière et de l'accueil et du développement des usagers
- Prendre en compte les chantiers et enjeux transversaux IECE dans le déploiement des projets d'action culturelle, dans une réflexion partagée et cohérente avec les autres missions du pôle ACT et sous l'impulsion de la mission « Chantiers transversaux et innovants » du pôle RPI
- Collaborer avec les missions du pôle TLO pour l'analyse et la définition des conditions techniques, de sécurité et d'accueil pour les actions culturelles
- Collaborer avec les missions communication et administration pour un bon fonctionnement opérationnel des projets d'action culturelle
- Coordonner opérationnellement les temps forts relevant de la mission action culturelle
- S'impliquer dans les dynamiques d'innovation impulsées par LAC afin de faire de l'établissement un espace d'expérimentation, de recherche et d'anticipation de nouvelles modalités d'action dans le champ des musiques actuelles

> **Conseil, expertise et concertation avec les acteurs territoriaux et les réseaux professionnels**

- Mobiliser l'expertise métier en direction de tout acteur/structure/projet nécessitant d'être soutenu et accompagné et pour tout type de sollicitation (RDV conseil, partage d'expérience, séminaires, colloques, instances et commissions diverses...)

- Impulser, piloter et animer la mise en réseau d'acteurs relevant des missions d'action culturelle à l'échelle de la Ville, de la Métropole et du Département pour faire de LAC un acteur territorial structurant de premier ordre, en lien étroit avec la mission « Structuration de la filière » du pôle ACT
- Conduire une veille active à l'égard des acteurs territoriaux émergents afin de les impliquer dans les dynamiques de réseaux impulsées et de contribuer à leur développement et à leur structuration
- Participer et contribuer aux dynamiques, projets et actions en lien avec la présente mission et portés par la diversité des réseaux et acteurs régionaux et nationaux (Grabuge et FédéliMa notamment)

> **Fonctionnement général**

- Rendre compte régulièrement concernant la conduite de la mission à l'attention de la direction de pôle
- Participer aux divers temps de travail collectifs de LAC
- Contribuer à la bonne gestion des données physiques et numériques de la structure (classement et archivage, base contacts commune...)
- Contribuer à la formalisation du bilan annuel de l'activité de la structure et à l'évaluation qualitative et quantitative du projet artistique, culturel et territorial de LAC sur les missions d'action culturelle et territoriale
- Contribuer à une bonne gestion collective du bâtiment et des matériels (entretien, rangement...)
- Contribuer à l'amélioration permanente et à l'adaptabilité du fonctionnement général de la structure

RELATIONS DE TRAVAIL

> **Internes** : Salariés, administrateurs et bénévoles de L'Autre Canal

> **Externes** : Partenaires territoriaux agissant dans les champs artistique, culturel, socioculturel, scolaire, éducatif, des solidarités, de la santé, de la justice, entrepreneurial, etc... susceptibles d'être mobilisés dans des actions d'EAC, partenaires publics et privés accompagnant les dynamiques d'EAC, réseaux professionnels, structures mobilisées dans le cadre des chantiers transversaux pilotés par LAC...

COMPETENCES NECESSAIRES

> **Savoir** : Compétences dans le secteur culturel, connaissance du territoire et de la diversité de ses acteurs territoriaux, appétence pour l'intérêt général, la création artistique et les enjeux d'éducation artistique et culturelle, compétences d'animation et de communication, maîtrise des outils informatiques

> **Savoir-faire** : Sens des responsabilités, autonomie, sens de l'organisation, rigueur, anticipation, capacité de prise d'initiatives, aptitude au travail en mode projet et en intelligence collective, capacités rédactionnelles, analytiques, de gestion et d'évaluation

> **Savoir-être** : Esprit de coopération et sens du collectif, dynamisme, bonne communication, disponibilité, maîtrise et contrôle de soi, gestion des imprévus, capacité de concentration, réactivité, adaptabilité, créativité, engagement et posture positive

CONDITIONS D'EXERCICE

> **Prérequis** : Formation dans le domaine culturel/du spectacle vivant, Permis B recommandé

> **Outils de travail** : ordinateur portable, ligne téléphonique mobile professionnelle, logiciels métiers

> **Contraintes liées au poste** : travail possible en soirée et le week-end, déplacements possibles à l'échelle régionale

> **Lieu de travail** : L'Autre Canal, 45 Bd d'Austrasie, 54000 Nancy, France ; bureau en configuration open-space